

Alsace-Moselle : Droit Local du Travail



Public concerné

Gestionnaires de paie, Responsables RH, Assistant(e)s RH, toute personne en charge de l'administration du personnel **dans les entreprises situées en Alsace-Moselle.**



Prérequis

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)



Durée

½ journée(s)
Soit 3,5 heures au total



Date et Lieu

A définir



Prix

700 € HT

(Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.)

Objectifs

- Comprendre les origines et le cadre juridique du droit local du travail en Alsace-Moselle.
- Identifier les salariés concernés par ce régime spécifique.
- Sécuriser les pratiques RH et paie en lien avec le droit local

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences.
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

Pour le bon déroulement des formations en distanciel

- Prévoir Webcam et microphone fonctionnels
- Prévoir Connexion internet à haut débit

Date de MAJ de l'offre : Octobre 2025

Alsace-Moselle : Droit Local du Travail

Contenu de la formation

Introduction

- Présentation des objectifs et enjeux de la formation
- Recueil de vos attentes

Programme détaillé

- Origine et fondement du droit local du travail
- Régime local d'assurance maladie
- Salariés éligibles au droit local
- Repos dominical et jours fériés
- Absence du salarié et rémunération
- Durée du préavis
- Clause de non-concurrence

Quiz

- Validation des compétences par un quizz



Formateur

Expert RYDGE et
pédagogue RYDGE
ACADEMIÉ



Sanction de la formation

Attestation
de formation



Nature de l'action

Cette action de formation entre dans le champ
d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail



Suivi de l'action et appréciation des résultats

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code
du Travail Nouveau programme : Nombre d'apprenant /an/offre
Taux de satisfaction apprenant



Handicap

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique,
vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap qui mettra en
œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures
conditions. ebienne@rydge.fr

Alsace-Moselle : Droit Local du Travail



Contenu de la formation

Introduction

- Présentation des objectifs et enjeux de la formation
- Recueil de vos attentes

Programme détaillé

1. Introduction au droit local Alsace-Moselle (30 min)

- Origine historique et fondements juridiques
- Champs d'application géographique et personnel
- Coordination avec le droit national

2. Maintien du salaire en cas d'absence (45 min)

- Articles L1226-23 et L1226-24 du Code du travail
- Cas d'application : maladie, accident, autres absences
- Risques en cas de non-respect

3. Préavis et clause de non-concurrence (45 min)

- Durée du préavis selon le droit local
- Articulation avec conventions collectives
- Conditions de validité et exécution de la clause de non-concurrence

Quiz

- Validation des compétences par un quizz

4. Repas dominical et jours fériés spécifiques (45 min)

- Particularités locales
- Dérogations et sanctions
- Impacts sur l'organisation du temps de travail

5. Cas pratiques et échanges (45 min)

- Études de cas concrets
- Questions/réponses
- Remise d'un support synthétique



Formateur

Expert RYDGE et
pédagogue RYDGE
ACADEMIÉ



Sanction de la formation

Attestation
de formation



Nature de l'action

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail



Suivi de l'action et appréciation des résultats

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail
Nouveau programme : Nombre d'apprenant /an/offre
Taux de satisfaction apprenant



Handicap

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions. ebienne@rydge.fr

Alsace-Moselle : Droit Local du Travail

Modalités d'évaluation

Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

Modalités d'accès

Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien) <https://formation.rydge.fr/contact>

L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.

Formation disponible en présentiel et à distance.

Délai d'accès

A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.

RYDGE Conseil vous accompagne dans vos différents projets professionnels.



Cette proposition a été réalisée par RYDGE Conseil SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Conseil visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Cette proposition a été réalisée par RYDGE Académie, département de formation de RYDGE CONSEIL SAS, cabinet indépendant de droit français. Les informations contenues dans ce document sont valables à sa date de publication. Elles sont à tous égards soumises à la mise en œuvre des procédures de RYDGE Académie visant à évaluer les clients et les missions potentiels, y compris les procédures d'indépendance et de vérification des conflits, ainsi que la négociation, l'accord et la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat spécifique. Nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Cette proposition est soumise pour sa mise en œuvre à la négociation, à l'accord et à la signature d'une lettre de mission ou d'un contrat entre les parties et ne saurait constituer, même signée, à elle seule, un engagement valable.

Crédits photos : Getty Images, iStock, Shutterstock, Adobe Stock, tous droits réservés.

**Éclairer
Entreprendre
Réussir**

rydge.fr

RYDGE Conseil